

## RECOMMANDATION UIT-R BR.1694

**Formats d'enregistrement sur vidéocassette pour l'échange international de programmes d'imagerie numérique sur grand écran destinés à être projetés en salle**

(Question UIT-R 15/6)

(2004)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

*considérant*

- a) que la Recommandation UIT-R BT.1666 définit des spécifications d'utilisateur et des objectifs de qualité de présentation généraux pour certaines applications de l'imagerie numérique sur grand écran (LSDI, *large-screen digital imagery*), à savoir la projection en salle;
- b) que dans la Recommandation UIT-R BT.1680, les systèmes d'imagerie spécifiés dans les Recommandations UIT-R BT.709 et UIT-R BT.1543 sont considérés comme étant appropriés pour la distribution de programmes LSDI destinés à être projetés en salle (voir la Note 1);
- c) que le système sonore de référence 5.1 (cinq canaux distincts + un canal optionnel d'extension basses fréquences), spécifié dans la Recommandations UIT-R BS.775 comme étant le niveau le plus élevé dans une hiérarchie de systèmes sonores multicanal, satisfait aux exigences de projection de programmes LSDI en salle;
- d) que la Recommandation UIT-R BT.1662 spécifie une chaîne de référence pour les applications LSDI et indique qu'il faut disposer d'une marge de qualité sur les masters de programmes LSDI en ce qui concerne la qualité requise pour la présentation des programmes;
- e) que cette marge de qualité peut être utilisée pour procéder à une réduction du débit binaire lors de la distribution de programmes LSDI, sous réserve que la présentation reste visuellement transparente par rapport à la qualité du master, à la distance d'observation envisagée pour les applications;
- f) que la Recommandation UIT-R BT.1666 prévoit par ailleurs la mise en oeuvre d'un échange international des programmes LSDI (voir la Note 2) au moyen de supports enregistrés;
- g) que selon la Recommandation UIT-R BR.1375, les deux formats d'enregistrement sur vidéocassette connus sous les désignations HDCAM et HD-D5 sont considérés comme étant les formats les plus largement utilisés à l'heure actuelle et remplissent les conditions nécessaires à l'échange international de programmes de télévision à haute définition (TVHD), en fonction de l'application (voir la Note 3),

*recommande*

- 1 de pouvoir utiliser, à court terme, les formats d'enregistrement sur vidéocassette HDCAM (SMPTE D11) et HD-D5 pour l'échange international d'enregistrements sur vidéocassette de programmes LSDI, conformément à la Recommandation UIT-R BT.1680;
- 2 de privilégier dans les cas où les applications LSDI nécessitent une largeur de bande vidéo complète et/ou des canaux audio de format 5.1, le format HD-D5 pour l'échange international de programmes tels que les programmes LSDI (voir la Note 4);

**3** de poursuivre l'étude d'autres formats d'enregistrement, sur vidéocassette ou sur un support électronique, qui pourraient être recommandés dans l'avenir pour les mêmes applications LSDI, en fonction de leur qualité, performance, disponibilité, et conformité à l'Annexe 1 de la Résolution UIT-R 1.

NOTE 1 – Il peut être nécessaire d'utiliser des systèmes d'imagerie de résolution supérieure dans la hiérarchie LSDI pour des applications destinées à être diffusées en salle à de très courtes distances d'observation.

NOTE 2 – L'échange international de programmes est défini comme étant la transmission de programmes sonores ou de télévision (ou des parties de ceux-ci) entre entités professionnelles de différents pays. Il peut être fondé sur des normes techniques internationales ou des méthodes de travail couramment utilisées à moins qu'un accord bilatéral ait été préalablement conclu entre les parties concernées.

NOTE 3 – L'Appendice 1 de la Recommandation UIT-R BR.1375-2 présente des tableaux comparatifs complets des caractéristiques des deux formats d'enregistrement de TVHD sur vidéocassette, qui sont mentionnés, ainsi que de la qualité qu'ils offrent.

NOTE 4 – Le format peut prendre en charge un maximum de quatre canaux AES3, chacun pouvant acheminer deux canaux audio à modulation par impulsion et codage (MIC) linéaires.

---